



APPEL D'OFFRES
CUEILLETTE ET TRANSPORT
DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Municipalité de Saint-Boniface demande des soumissions pour la cueillette et le transport des ordures ménagères pour une période d'un (1) an, trois (3) ans ou cinq (5) ans, selon l'option retenue par la municipalité.

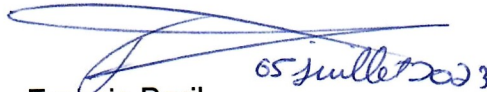
Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO à compter du 4 juillet 2023. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Les soumissions devront être placées dans une enveloppe cachetée et clairement identifiée. Elles seront reçues à l'Hôtel de Ville, au 155 rue Langevin, Saint-Boniface (Québec) G0X 2L0, au plus tard jeudi le 27 juillet **avant 11 h**. Les soumissions seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture.

Une garantie de soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement de soumission au montant de 10% du prix soumis doit accompagner la soumission.

La Municipalité de Saint-Boniface ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné à Saint-Boniface
ce 5^e jour de juillet 2023.


Francis Baril
Directeur général/Greffier-trésorier